

Ne laissons pas passer le train de la nouvelle croissance !
« 10 PROPOSITIONS POUR UNE NOUVELLE CROISSANCE* »

Alors que de nombreux secteurs de l'économie française bénéficient de dispositifs destinés à préserver leur compétitivité sur les marchés mondiaux, le secteur des prestations intellectuelles est fortement pénalisé par l'augmentation des charges et des taxes pesant sur les salaires élevés.

Résultat : les rémunérations sont en France moins attractives que chez certains de nos voisins européens pour des prix de vente plus élevés. Une double peine qui engendre le cycle infernal : chute de compétitivité et délocalisations.

Cette situation, au-delà de mettre en danger la filière elle-même, handicape toute l'économie française qui ne pourra renouer avec la croissance qu'en s'appuyant sur sa capacité à innover et donc sur ses chercheurs, ses ingénieurs et ses experts.

C'est pourquoi la Fédération Syntec, qui représente 910 000 salariés d'entreprises de prestations intellectuelles, propose dix mesures à mettre en œuvre d'urgence pour :

- Restaurer leur compétitivité afin de préserver et développer la localisation de leurs activités en France ;
- Encourager l'innovation intellectuelle dans tous les secteurs de notre économie ;
- Valoriser à sa juste mesure la source de création de valeur que constitue le capital humain.

Objectif n°1 : Renforcer la performance des entreprises de prestations intellectuelles établies en France et y préserver la localisation de leurs activités

Nos propositions :

1. Élargir le bénéfice des dispositifs de baisse de charge aux rémunérations élevées, notamment celui du CICE aux salaires atteignant 3,5 fois le SMIC.
2. Reconnaître l'innovation intellectuelle et, ainsi, la rendre éligible aux dispositifs de soutien, notamment le CIR.
3. Appliquer les règles de la concurrence aux collectivités publiques et aux associations financées par l'impôt qui interviennent sur le secteur marchand.
4. Rénover le cadre de la propriété intellectuelle pour l'adapter à la protection des innovations intellectuelles.

Objectif n°2 : Encourager l'innovation intellectuelle au profit de la création d'entreprises et d'emplois

Nos propositions :

5. Renforcer les moyens et le périmètre d'actions du dispositif Carnot, notamment en élargissant son offre de recherche partenariale aux entreprises de services de prestations intellectuelles.
6. Moderniser les règles de la commande et de la comptabilité publique afin de ne pas pénaliser l'achat de prestations intellectuelles et autres services dématérialisés comme par exemple, le cloud computing.
7. Eduquer l'ensemble des élèves et étudiants, dès le secondaire, à la prise de risque, à l'innovation et à la création d'entreprises et promouvoir auprès d'eux les activités de prestations intellectuelles.

Objectif n°3 : Reconnaître l'humain comme source de création de valeur

Nos propositions :

8. Donner un véritable statut au capital humain de l'entreprise, notamment en reconnaissant la formation professionnelle comme un investissement.
9. Dépasser la logique du simple bilan social pour promouvoir celle du capital humain et mesurer ses évolutions et sa valeur au travers d'un observatoire.
10. Développer l'apprentissage pour les formations de haut niveau, notamment par la création d'un CFA du numérique.

*Synthèse des propositions issues des travaux de la Fédération Syntec et du colloque du 18 octobre 2013

À propos de la Fédération SYNTEC :

La Fédération Syntec représente 80 000 entreprises, 910 000 salariés, 120 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Elle regroupe les activités d'Ingénierie, du Numérique, des Études et du Conseil, de la Formation Professionnelle et de l'Événement
Site Internet : www.syntec.fr

Contact presse :

Max Balensi – Délégué Général Fédération Syntec
01 44 30 49 02 - max.balensi@syntec.fr
Stéphanie Lefebvre – Agence Aromates Relations Publiques
01 46 99 10 80 – slefebvre@aromates.fr